

Avis de consultation Local N° : 06 de l'anné budjétaire 2025

La Commune DE BENI KHELLAD lance un avis de consultation local dans le cadre du programme ADSEC 2025 pour la réalisation du projet :

INTITULE DU PROJET : Réalisation Salle de Soins avec Logement d'Astreinte À la localité Ain Merrika

Seules les entreprises répondant aux conditions d'éligibilité ci-dessous, Avoir une :

- certificat de qualification et de classification professionnelle dans le domaine de travaux de bâtiments (Activité Principale) catégorie deux (02) ou plus en cours de validité.

Toute entreprise étatique ou privé avoir des moyens financiers, techniques et réglementaires justifiés peuvent retirer le cahier des charges auprès du Bureau des marchés publics N°23/1er étage- Siège APC de Béni Khellad contre paiement de : trois mille dinars (3 000,00 DA).

L'offre déposé constitué de :

***DOSSIER DE CANDIDATURE :**

- Déclaration de candidature datée signée et cachetée par le soumissionnaire.
- Déclaration de probité datée signée et cachetée par le soumissionnaire.
- Copie des Statuts pour les sociétés.
- Registre de commerce
- Casier Judiciaire
- Attestation fiscaux et parafiscaux (CNAS-CASNOS -CACOBATH -Extrait de rôle doit contenir la mention *non inscrit au fichier national des fraudeurs*.
- Copie de NIF et NIS.

A/Référence professionnelles : qualification et de classification professionnelle de travaux publics deux (02) ou plus.

B/Référence financières : bilans des trois dernières années.

C/Référence technique : Copie de PV d'expertise de Justice en cours de validité (ne dépasse pas 01 an) ou contrat de location notarié pour Moyens matériels destiné au projet avec justification (carte grise, police d'assurance, fiche contrôle, facture) + Copie de la liste nominatif des salariés qui doivent être affiliés à la CNAS (en cour de validité ne dépasse pas le trois (03) mois) + diplôme d'encadreur

***L'OFFRE TECHNIQUE :**

- Déclaration à souscrire (selon modèle ci-joint) rempli datée signée et cachetée par le soumissionnaire.
- cahier des charges paraphé, signé et cachetée portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- Mémoire technique justificatif signée et cachetée par le soumissionnaire
- Planning d'exécution des travaux suivant le délai prononcé.
- Lettre de Rabais éventuel du soumissionnaire dans une enveloppe à part et fermée.

***L'OFFRE FINANCIER :**

- Lettre de soumission (selon modèle ci-joint) rempli datée signée et cachetée par le soumissionnaire.
- Détail estimatif et quantitatif rempli signé et cachetée.
- Bordereau des prix unitaires rempli signé et cachetée.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, ces enveloppes sont mise dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention : « À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » avis de consultation N° : 06 de l'année budgétaire 2025

INTITULE DU PROJET : Réalisation Salle de Soins avec Logement d'Astreinte À la localité Ain Merrika

NB : Les offres sont déposés au niveau du secrétariat du président de l'assemblée populaire communale (bureau des marchés N° : 23 - 1^{er} étage).

La durée de préparation des offres est fixée à huit (08) jours, à partir de la première publication de l'avis de consultation dans la presse écrite en arabe et en français ainsi que le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP).

La date et l'heure de dépôt des offres correspondent au dernier jour de préparation des offres, avant dix heures (10.00H).

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La date et l'heure d'ouverture des plis s'effectueront le même jour de la date de dépôt des offres à : 10 H 30 Mn, Au siège de la commune (salle des réunions), 1^{er} étage. Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.

La durée de validité des offres est fixée à Quatre Vingt Dix (90) Jours à partir de la date de dépôt et l'ouverture des offres.

NB : toute offre tardif ou incomplète sera rejetée et retournée à l'envoyeur.

Le Président De l'assemblée Populaire Communale De Béni khellad